



ACCUEIL [+ ACTUALITÉS](#) [+ DÉPARTEMENTS](#) [+ PETITES ANNONCES](#) [+ ANNONCES LÉGALES](#) [+ COMMUNAUTÉ](#) [+ SERVICES](#) LIENS

Rechercher

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : CHAMPAGNE / L'organisation des élections...

CHAMPAGNE / L'organisation des élections ne fait pas l'unanimité SGV : la grogne continue

[Réagir](#)

[Envoyer](#)

[Imprimer](#)

Peu de temps pour se déclarer candidat, ambiance délétère, les élections des administrateurs du SGV se préparent, mais suscitent de nombreuses questions.

LES vigneronniers voulaient des élections, et ils les auront. Pas sûr, en revanche, que le processus électoral en cours soit le modèle démocratique tellement vanté par le Syndicat général des vigneronniers. Dans les villages, la méthode est même loin de faire l'unanimité. « J'ai tout simplement l'impression d'être en république bananière », déplore Bruno Michel, vigneron à Moussy, dont il a été le maire pendant 13 ans. Pour lui, on essaie tout simplement de mettre les mêmes administrateurs en place, « et ce qui se passe est très grave ». « Il faut repartir de la base et tout replanifier, on est tout simplement en train de se faire voler cette élection », ajoute le viticulteur.

Ils étaient pourtant nombreux à avoir formulé cette demande, lors de l'assemblée générale du 22 décembre dernier, à Épernay. Pour repartir sur des bases saines, disaient-ils, l'ensemble des vigneronniers doit voter pour de nouveaux présidents de section. « Il

y a des statuts et il faut les respecter, estime de son côté François Alvoet, directeur par intérim du SGV. Il pourrait y avoir une vraie réflexion, mais pas d'empressement. Dans une démocratie, c'est l'électeur qui a le dernier mot. » Une démocratie à géométrie variable tout de même. Pour ce candidat au conseil d'administration, par exemple, « il va y avoir un gros problème de représentativité dans ce contexte. Les présidents de section vont distribuer les bulletins de vote à des délégués comme ils veulent, en fonction du copinage et des réseaux d'influence ».

Qui va faire quoi ?

Le modèle le plus édifiant étant certainement celui de l'Aube, où les présidents de section n'ont, semble-t-il, pas jugé utile de prévenir les vigneronniers potentiellement candidats des dates butoir pour se présenter. Résultat : la cote des Bar ne compte que sept candidats pour huit postes. « Les sections se sont réunies et ont décidé de laisser les administrateurs sortants en place », confie même François Alvoet. Un comble pour ceux qui ambitionnaient de se présenter.

« Moi, heureusement, estime cet autre candidat, je ne suis pas parti en vacances. Mais je n'ai même pas reçu d'information du président de section. C'est un ami qui m'a prévenu que les candidats devaient se déclarer très vite... »

Même réaction pour Franck Bailly, vigneron du secteur ouest, qui n'excluait pas de se présenter lui aussi. « Mais c'était trop tard », regrette-t-il, se disant « déçu » par le syndicat. « Il n'y a eu aucune communication, c'est inadmissible ! » Sans parler des réunions qui se déroulent actuellement dans les villages qui ont eu le temps de les organiser.

Rumeurs et intoxication véhiculées ici et là continuent d'empoisonner le vignoble. Rien ne semble donc avoir changé depuis les dernières élections, où ces pratiques avaient déjà cours, ont, à plusieurs reprises, dénoncé les vigneronniers. Cette fois, il s'agit d'un chiffre, faux, et qui gonfle à vue d'œil. Ou bien encore, relate cet autre candidat, des « administrateurs démissionnaires » cataloguent les nouveaux candidats. Pro untel ou pro celui-ci.

« Moi, j'aurais voulu savoir ce que veulent faire ces candidats sur des points précis, ajoute Bruno Michel. Par exemple, je veux savoir s'ils vont s'attaquer au problème des négociants dans le conseil, et s'ils vont se pencher sur les affaires et les droits de plantation... » Selon lui, si le conseil d'administration revient avec une grande partie des mêmes personnes, « ça ne tiendra pas ».

Vendredi prochain, aucun huissier ne sera présent pour vérifier le dépouillement de ces élections ô combien sensibles. « Mais elles sont organisées avec un sérieux comme on n'a jamais vu au syndicat », affirme François Alvoet. Dont acte.

Julienne GUIHARD-AUGENDRE



Agrandir la photo

Le processus électoral risque de faire à nouveau des vagues parmi les vigneronniers, comme le 16 décembre dernier...

[Haut de page](#)

Article paru le : **9 janvier 2010**

[Envoyer cet article à un\(e\) ami\(e\)](#)

[Imprimer cet article](#)

[> Articles sur le même thème](#)

Les commentaires (1 commentaires)

lecteurdelunion le 9 janvier 2010 à 16h09

Alors, s'il n'y a pas d'huissier pour vérifier le dépouillement, nous voilà rassurés... c'est que ça fini pas coûter cher à la fin et les indemnités n'y suffisent plus. Mais si c'est pour contester les résultats, autant mettre 1 huissier par assemblée régionale. Pour le financement, le Crédit Agricole a élaboré des prêts in fine "spécial crise" pour les vigneronniers. Alors pourquoi s'en passer ?

[» Tous les commentaires](#)

Réagir à cet article

Login (Email) :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié?](#)

Votre commentaire :

Veuillez vous connecter pour pouvoir poster un commentaire !